

MAIRIE DE MACLAS
PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE

DOCUMENT
d'INFORMATION
COMMUNALE SUR
LES RISQUES
MAJEURS
DICRIM

MAIRIE DE MACLAS

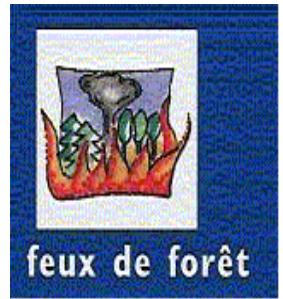
Ce document est destiné à être distribué à la population. Il répond en partie au rôle d'information de toute la population. Il sera distribué lors des réunions de présentation du Plan Communal de Sauvegarde, un complément sera mis dans chaque boîte aux lettres des habitants de la commune en cas d'absence de ceux-ci aux réunions d'information.

Ce rôle d'information sera complété

Par des réunions de présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Par une information téléphonique ou par les radios régionales et nationales lors de déroulement d'une crise.

Il explicite les gestes à avoir en cas d'accident sur notre territoire ou sur le territoire des communes voisines pouvant avoir une incidence sur la sécurité des personnes de la commune.



RISQUES MAJEURS D'ORIGINE NATURELLE

FEUX DE FORET

Le risque de feux de forêt

Avant :

- débroussailler autour de la maison
- prévoir des moyens de lutte (point d'eau, matériels,...)
- prudence recommandée aux promeneurs et automobilistes (pas de barbecues, de mégots,...)
- repérer les chemins d'évacuation, les abris.

Pendant :

- informer les pompiers le plus vite et le plus précisément possible ;
- si possible attaquer le feu ;
- dans la nature, s'éloigner dos au vent.
- si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide ; à pied, rechercher un écran (rocher, mur...) ; en voiture, ne pas sortir.
- Une maison bien protégée est le meilleur abri : fermer et arroser volets, portes, fenêtres et les abords immédiats des habitations
- occulter les aérations avec des linges humides ;
- rentrer les tuyaux d'arrosage.
- se tenir informer de la propagation du feu
- Se préparer à l'évacuation, n'emporter que le strict nécessaire afin de quitter les lieux dans les délais les plus brefs.



RISQUES MAJEURS D'ORIGINE NATURELLE

SEISMES

Dès la première secousse

Baissez-vous, protégez-vous la tête et surtout restez où vous êtes !

- Si vous êtes à l'INTERIEUR : placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides. Eloignez-vous des fenêtres.
 - Si vous êtes au LIT : attendez en vous protégeant la tête avec un oreiller. Les objets situés au-dessus de vous peuvent tomber. De plus, les éclats de verre cassé sur le sol blessent souvent les personnes qui ont cherché à évacuer ou à sortir du lit pour se glisser dessous.
 - Si vous êtes à l'EXTERIEUR : éloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension. Accroupissez vous et protégez-vous la tête. Les équipements comme les antennes de télévision, les cheminées, les pots de fleurs ou tout autre objet qui pourrait tomber suite aux secousses risquent de blesser toute personne se situant à proximité d'un bâtiment.
- Si vous êtes en VOITURE : arrêtez-vous et conservez votre ceinture attachée jusqu'à ce que la secousse se soit arrêtée. Les arbres, les lignes à haute tension, les poteaux, les panneaux de signalisation, et d'autres articles peuvent tomber pendant les tremblements de terre. L'arrêt limitera les risques d'accident, et l'habitacle vous protégera des chutes d'objets. Une fois la secousse terminée, procédez avec prudence. Évitez les ponts ou les rampes qui pourraient avoir été endommagés par le séisme.
- Si vous êtes dans un MAGASIN OU TOUT AUTRE ENDROIT PUBLIC, ne vous précipitez pas vers les sorties. Eloignez-vous des étagères contenant les objets qui pourraient tomber.
- Si vous êtes dans la CUISINE, éloignez-vous du réfrigérateur, du fourneau, et des placards suspendus.
- Si vous êtes dans un STADE ou un THEATRE, restez dans votre siège et protégez votre tête avec vos bras. N'essayez pas de partir avant l'arrêt des secousses. Partez alors dans le calme, de façon ordonnée.

Après la première secousse

En cas de séisme de faible intensité :

Rentrez chez vous avec précaution

Aérez bien votre habitation.

N'allumez pas de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz.

En cas de séisme important :

Evacuez le bâtiment dès l'arrêt des secousses en faisant bien attention aux objets qui sont tombés par terre et à ceux qui menacent de le faire. Surtout n'utilisez pas les ascenseurs!

Eloignez-vous rapidement du bâtiment.

Pensez à emporter les objets de première nécessité (par exemple une couverture en hiver)

Coupez les réseaux si vous en avez la possibilité.

Méfiez-vous des répliques. Elles se produisent fréquemment dans les minutes, les jours, les semaines, et même les mois qui suivent un tremblement de terre.

Aidez vos voisins, en particulier les plus vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, enfants...)

Restez loin des fenêtres. Elles peuvent se briser avec une telle force que vous pouvez être blessés même à quelques mètres.

Attendez-vous à ce que les systèmes anti-incendie se déclenchent même s'il n'y a aucun feu dans l'immeuble.

En cas d'ensevelissement : se manifester en tapant sur les parois

Examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures. Vous pourrez mieux vous préoccuper des autres et serez plus utiles pour les secours si vous n'êtes pas blessés ou si vous avez déjà reçu les premiers soins.

Lorsque cela est possible, avant de porter assistance aux secours, protégez-vous contre d'éventuelles nouvelles blessures en mettant un pantalon, une chemise ou un tee-shirt aux manches longues, des chaussures dures, et des gants de travail.

N'essayez pas de déplacer les personnes blessées sans l'avis des secours professionnels à moins qu'elles ne soient en danger immédiat pour leur survie.

Écoutez la radio.

N'utilisez le téléphone qu'en cas d'extrême urgence. Les réseaux téléphoniques seront vite saturés. Il est important que les appels d'urgence aient la possibilité d'être passés.

Vous devez surveiller vos animaux de compagnie. Il est conseillé de les placer dans un endroit clos. Leur comportement peut changer nettement après un tremblement de terre. Ils peuvent devenir agressifs.

Faites attention aux lignes électriques tombées ou aux conduites de gaz endommagées. De manière générale, évitez les secteurs endommagés.

Ne rentrez pas chez vous sans l'autorisation des autorités compétentes. Les répliques d'un tremblement de terre peuvent endommager davantage les bâtiments fragilisés.

Le retour dans le logement

Liste des conseils à avoir à l'esprit et des actions à entreprendre au moment du retour dans votre logement :

Vous venez de recevoir l'autorisation de pénétrer dans votre habitation temporairement ou définitivement, n'oubliez pas de :

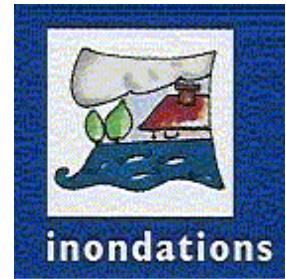
- Vérifier l'eau et l'électricité. En cas de fuite, ouvrez les fenêtres et les portes.
- Nettoyer les produits toxiques renversés, les agents de blanchiment, l'essence ou autres liquides inflammables.
- Ne pas fumer à l'intérieur des bâtiments.
- Ouvrir les portes d'armoire et de placards avec précaution. Le contenu a pu avoir été secoué, voire cassé pendant le tremblement de terre et peut tomber, créant d'autres dégâts ou dommages.
- Inspecter votre maison. Pour ce faire, n'employez que des lampes-torches à piles. Toute flamme peut déclencher un incendie à l'intérieur de votre logement (une fuite de gaz ou des émanations de produits inflammables ne sont pas toujours détectables à l'odeur).
- Demander un avis technique sur l'état du bâtiment.
- Inspecter soigneusement toute la conduite de votre cheminée. Des dommages indécelables de l'extérieur peuvent avoir été causés par la chute de débris. Des fissures dans des cheminées peuvent être la cause, des années plus tard, d'un incendie.
- Prendre les photos des dommages causés à votre maison comme à son contenu, elles seront utiles pour vos déclarations de sinistre.
- Attendre l'autorisation des pouvoirs publics avant de rouvrir les réseaux.

Premiers gestes de renforcement à avoir :

Personne n'est en mesure de prédire les répliques. Si vous êtes autorisé à y entrer, votre logement ne présente pas de danger de s'effondrer dans son état actuel. Mais, en prévision des prochaines secousses, voilà les premiers gestes et réflexes de renforcement à avoir pour éviter que les dégâts n'augmentent :

- Protéger l'édifice des dégâts ultérieurs dûs à la désorganisation des tuiles, aux infiltrations à travers les matériaux de couverture ou au système de tuyauterie mal raccordé.
- Démolir les éléments qui ne tiennent pas et qui ne sont pas indispensables à votre confort : faux-plafonds, balcon, corniches, cheminées.
- Etayer les éléments qui ne tiennent pas bien et qui sont nécessaires à votre réinstallation: escaliers, linteaux, planchers.
- Mettre un soutien (contrefort par exemple) aux éléments de la structure qui peuvent s'ouvrir (façade désolidarisée des murs intérieurs)

RISQUES MAJEURS D'ORIGINE NATURELLE



INONDATIONS DUES A DES PLUIES DILUVIENNES OU EFFACEMENT DU BARRAGE

Le risque d'inondations

Avant :

- obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, aérations ;
- couper le gaz et l'électricité ;
- mettre au sec les meubles, objets, matières et produits ;
- amarrer les cuves, prendre les mesures pour éviter la pollution de l'eau (fuel, produits toxiques,...),
- faire une réserve d'eau potable ;
- prévoir l'évacuation ;

Pendant :

- s'informer de la montée des eaux (radio, mairie...) ;
- couper le gaz et l'électricité ;
- n'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue ;
- ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

Après :

- aérer et désinfecter les pièces
- chauffer dès que possible et dès que les conditions de sécurité le permettent
- ne rétablir le gaz et l'électricité que sur une installation sèche.

Remarque : en ce qui concerne les risques effacement du barrage, compte tenu du caractère brutal et très rapide du phénomène, la meilleure solution consiste à ne pas s'implanter à proximité immédiate et à évacuer vers un point haut le plus rapidement possible.



RISQUES MAJEURS D'ORIGINE NATURELLE

TEMPÊTES

Le risque de tempêtes

Les consignes à respecter par la population alertée par un bulletin d'alarme :

- rentrer à l'intérieur tous les objets susceptibles d'être emportés (tables, chaises...)
- fermer portes, fenêtres et volets
- rester à l'abri chez soi ou gagner rapidement un abri en dur
- pour les responsables de chantiers de construction, mettre les grues en girouettes, rassembler le personnel à l'abri
- pour les agriculteurs, rentrer bétail et matériel
- rester à l'écoute de France Inter ou de Radio France locale
- ne pas téléphoner.

RISQUES MAJEURS D'ORIGINE TECHNOLOGIQUE



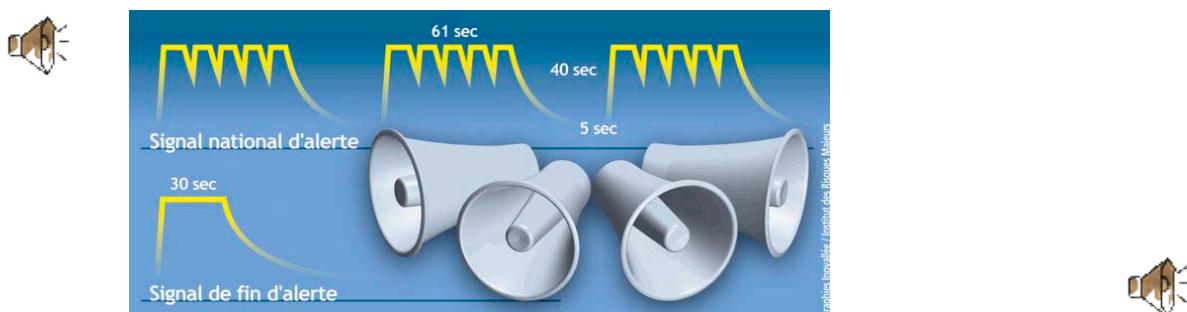
INDUSTRIELS

Le risque industriel

Avant :

- Connaître le signal d'alerte et les consignes :

En cas d'accident industriel ou nucléaire, la population est alertée soit par téléphone, soit par un signal précis : une sirène au son modulé (montant et descendant). Ce signal dure trois fois une minute. Pour écouter le signal :



Pendant :

Dès l'audition de ce signal, la population doit suivre les consignes suivantes :

- se mettre à l'abri dans un local :

Si vous êtes chez vous, à votre travail ou dans un bâtiment public :

Restez où vous êtes. Ne partez pas en voiture, vous seriez en danger sur la route et risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours.

Si vous êtes dehors :

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas dehors, vous y êtes plus exposés aux dangers éventuels.

Si vous êtes en voiture :

Garez-vous, arrêtez votre moteur et entrez dans le bâtiment le plus proche. Vous n'êtes pas en sécurité dans votre véhicule.

- Confinez-vous :

Un local clos ralentit la pénétration éventuelle de gaz toxique ou de produits radioactifs.

- Fermez les portes et les fenêtres.

- Arrêtez et bouchez les ventilations.

- Dans le cas où certaines de vos vitres auraient été cassées pendant l'accident, réfugiez-vous dans une pièce aux fenêtres intactes (ou sans fenêtre).

- écouter la radio :

- France Bleu Isère (4 fréquences : FM 98.2/99.1/101.8/102.8)

Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio.

- ne pas aller chercher vos enfants à l'école

Vos enfants sont plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes. Ils s'occupent de vos enfants, les mettent en sécurité et les rassurent. De plus, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours.

- ne pas téléphoner

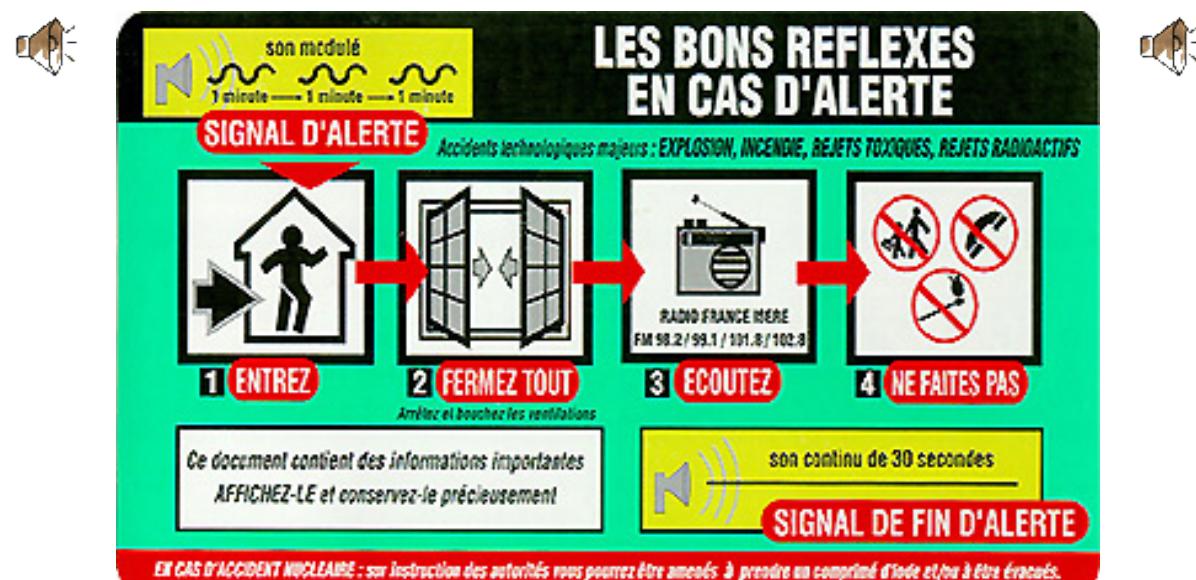
Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours. Les informations vous seront données par la radio.

- ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle

Evitez d'allumer ou d'éteindre la lumière ou tout appareil électrique. Toute flamme ou étincelle pourrait provoquer une explosion.

Signal de fin d'alerte

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu (non modulé) durant 30 secondes. Ce signal signifie que le danger est passé et que le respect des consignes de sécurité n'est plus nécessaire.



RISQUES MAJEURS D'ORIGINE TECHNOLOGIQUE

NUCLEAIRES

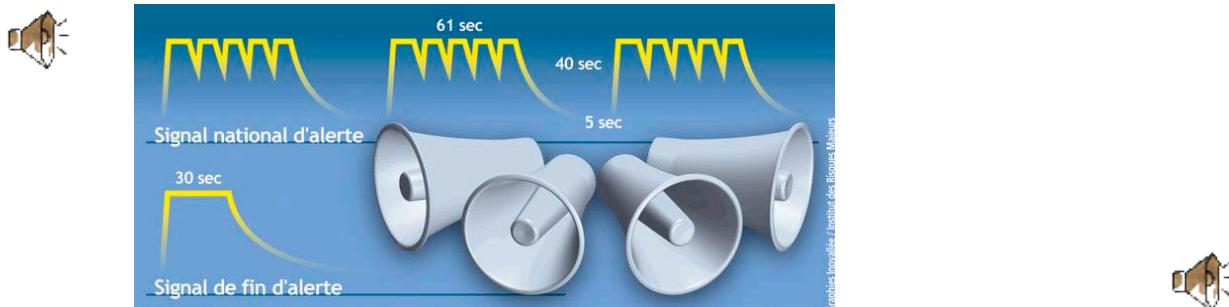


Risque nucléaire

Avant :

- Connaître le signal d'alerte et les consignes :

En cas d'accident industriel ou nucléaire, la population est alertée soit par téléphone, soit par un signal précis : une sirène au son modulé (montant et descendant). Ce signal dure trois fois une minute. Pour écouter le signal :



Pendant :

Dès l'audition de ce signal, la population doit suivre les consignes suivantes :

- se mettre à l'abri dans un local :

Si vous êtes chez vous, à votre travail ou dans un bâtiment public :

Restez où vous êtes. Ne partez pas en voiture, vous seriez en danger sur la route et risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours.

Si vous êtes dehors :

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas dehors, vous y êtes plus exposés aux dangers éventuels.

Si vous êtes en voiture :

Garez-vous, arrêtez votre moteur et entrez dans le bâtiment le plus proche. Vous n'êtes pas en sécurité dans votre véhicule.

- Confinez-vous :

Un local clos ralentit la pénétration éventuelle de gaz toxique ou de produits radioactifs.

- Fermez les portes et les fenêtres.

- Arrêtez et bouchez les ventilations.

- Dans le cas où certaines de vos vitres auraient été cassées pendant l'accident, réfugiez-vous dans une pièce aux fenêtres intactes (ou sans fenêtre).

- écouter la radio :

- France Bleu Isère (4 fréquences : FM 98.2/99.1/101.8/102.8)

Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio.

- ne pas aller chercher vos enfants à l'école

Vos enfants sont plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes. Ils s'occupent de vos enfants, les mettent en sécurité et les rassurent. De plus, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours.

- ne pas téléphoner

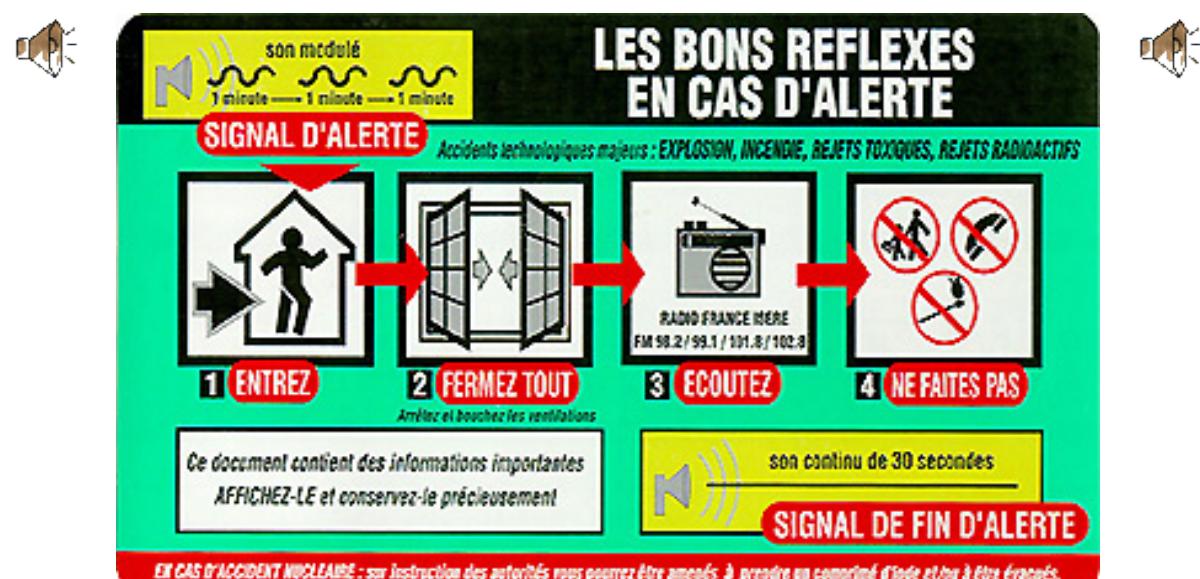
Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours. Les informations vous seront données par la radio.

- ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle

Evitez d'allumer ou d'éteindre la lumière ou tout appareil électrique. Toute flamme ou étincelle pourrait provoquer une explosion.

Signal de fin d'alerte

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu (non modulé) durant 30 secondes. Ce signal signifie que le danger est passé et que le respect des consignes de sécurité n'est plus nécessaire.



RISQUES MAJEURS D'ORIGINE TECHNOLOGIQUE



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le risque de transport de matières dangereuses (TMD)

- en cas d'incendie sur un véhicule (ou le réservoir) : évacuer les environs de l'accident, se retirer de la zone dans une direction opposée à celle des fumées dégagées
- se mettre en dehors de cette zone pour téléphoner ;
- prévenir (ou faire prévenir) le plus rapidement possible les services d'incendie et de secours en composant le "18" (n° unique au plan national) ou le 112 à partir d'un portable
- S'il s'agit d'une canalisation, appeler le n° inscrit sur les balises de localisation de cette canalisation ;
- En cas de fuite de produits toxiques, on procédera à priori au confinement, ce qui signifie s'enfermer dans un local clos, en fermant soigneusement les fenêtres et en bouchant les aérations, après avoir arrêté la ventilation, la climatisation et réduit le chauffage ; ne pas fumer, éteindre toute flamme nue (allumette, bougie, gazinière, chauffage) ;
- Suivre scrupuleusement les consignes spécifiques des Services d'Incendie et de Secours qui seront données de vive voix par des ensembles mobiles d'alerte ;
- Ne pas téléphoner, éviter de saturer les lignes téléphoniques des services publics ;
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils y sont protégés et les enseignants s'en occupent ;
- Se mettre à l'écoute de France Inter ou de Radio France Isère.

RISQUES D'ORIGINE NATURELLE

CANICULE

Des gestes simples peuvent vous aider à vous protéger de la chaleur :

- Evitez les sorties et activités aux heures les plus chaudes (généralement entre midi et 16 heures) et plus encore les activités physiques : marche, jardinage....
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Fermez les volets et rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez les la nuit, en provoquant des courants d'air.

Rafraîchissez-vous :

- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Il est conseillé de passer au moins trois heures par jour dans un local rafraîchi lorsque la température extérieure est supérieure à 35°C.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou humidifiez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.
- Pensez à vous équiper d'un ventilateur, d'acheter un brumisateur d'eau et un thermomètre médical (en vente en pharmacie ou grandes surfaces).

Buvez et continuez à manger :

- Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit ...
- Ne consommez pas d'alcool,
- Mangez comme d'habitude au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

RISQUES D'ORIGINE NATURELLE

INFLUENZA AVIAIRE

En cas de découverte d'oiseaux morts (d'élevage ou sauvages), ne pas toucher l'animal mais prévenir la mairie

Si vous avez des volailles (poules, oiseaux, canards, oies, pintades, autres...), vous devez les maintenir en permanence à l'intérieur de bâtiments fermés

L'approvisionnement en nourriture et en eau doit se faire à l'intérieur de ces bâtiments fermés ou au moyen de distributeurs protégés des souillures d'oiseaux sauvages

Lorsque ce maintien en bâtiments fermés n'est pas possible pour des raisons techniques ou de protection animale (densité, bâtiments inadaptés, ...), l'accès extérieur doit être restreint (dans le temps et dans l'espace) et délimité (clôtures et filets). Cette possibilité est subordonnée à la visite préalable d'un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire dans la Loire

Cette visite d'un vétérinaire devra être renouvelée tous les mois.